

Dijon, le 21 mai 2022

PREMIÈRES RÉUNIONS À DIJON, NOTRE NOUVELLE VILLE HÔTE. LE TEXAS, NOUVEL OBSERVATEUR DE L'OIV. PRÉSENTATION OFFICIELLE DU CONGRÈS AU MEXIQUE.

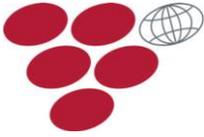
LA 20^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OIV A APPROUVÉ TROIS RÉOLUTIONS LE 21 MAI, L'ÉTAT DU TEXAS A ÉTÉ ACCEPTÉ COMME NOUVEL OBSERVATEUR ET LE 43^{ÈME} CONGRÈS DE LA VIGNE ET DU VIN A ÉTÉ PRÉSENTÉ OFFICIELLEMENT.

Premières réunions à Dijon, nouveau siège de l'OIV

L'Assemblée générale a lancé la procédure de ratification des changements de l'Accord portant création de l'OIV pour y inclure le transfert de Paris à Dijon. Le directeur général et le président ont informé l'Assemblée de la procédure qui permettra d'installer provisoirement les nouveaux bureaux de l'Organisation dans la Cité de la gastronomie et du vin. Une partie de ce complexe récemment inauguré a été proposée par le Conseil municipal de Dijon pendant que les travaux visant à rénover le futur siège dans l'Hôtel Bouchu d'Esterno sont en cours. Ces travaux doivent durer deux ans.

Un nouvel observateur, le Texas

L'État du Texas a été accepté comme nouvel observateur de l'OIV. En rejoignant l'Organisation comme observateur, le Texas aspire à entrer en contact avec son dense réseau d'experts du monde entier. « Nous venons à l'OIV pour apprendre des meilleures pratiques et des expériences des grands pays du monde de la vigne et du vin. Le Texas a beaucoup d'idées et d'initiatives à transmettre aux autres pays », a déclaré Jason Fearneyhough, commissaire adjoint à l'agriculture du Texas, lors de son intervention. La preuve en est que cet État partage les défis identifiés par l'OIV en matière de changement climatique et numérisation. « Nous voulons que le Texas soit inspiré par le monde et que le monde soit inspiré par ce que nous réalisons au Texas », a ajouté le commissaire adjoint.



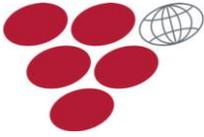
43^{ème} Congrès mondial de la vigne et du vin au Mexique

Après deux ans de pandémie, sans avoir pu organiser les congrès correspondants, le Mexique s'est vu accorder le premier et plus important événement du secteur vitivinicole mondial à présent que les effets les plus délétères de la pandémie de Covid-19 ont diminué.

Le Mexique a été choisi par les États membres de l'OIV pour de nombreuses raisons, comme la représentation géographique et l'importance grandissante du secteur de la vigne et du vin, grâce à l'engagement du pays à augmenter sa production vinicole.

Le 43^{ème} Congrès de la vigne et du vin aspire à être un événement inclusif, sûr et durable. À cette fin, un Comité de la durabilité et des meilleures pratiques a été nommé pour intervenir dans la conception, la planification, l'organisation, l'exécution et l'évaluation du Congrès.

L'événement scientifique le plus important du secteur se tiendra du 31 octobre au 4 novembre à Ensenada (Basse-Californie). Le Congrès traitera essentiellement de l'usage durable de l'eau dans les vignobles, du changement climatique et de la conjoncture du secteur vitivinicole après la pandémie de Covid-19. Ces thèmes seront débattus et enrichis grâce à la présence de plus de 800 experts et scientifiques du monde entier.



Note à l'attention des éditeurs

L'OIV est l'organisme intergouvernemental à caractère scientifique et technique dont la compétence est reconnue dans le domaine de la vigne, du vin, des boissons à base de vin, des raisins de table, des raisins secs et des autres produits issus de la vigne.

Il se compose de 48 États Membres.
Dans le cadre de ses compétences,
les objectifs de l'OIV sont les suivants :

- indiquer à ses membres les mesures permettant de tenir compte des préoccupations des producteurs, des consommateurs et des autres acteurs de la filière vitivinicole ;
- assister les autres organisations internationales intergouvernementales et non gouvernementales, notamment celles qui poursuivent des activités normatives ;
- contribuer à l'harmonisation internationale des pratiques et normes existantes et, en tant que de besoin, à l'élaboration de normes internationales nouvelles, afin d'améliorer les conditions d'élaboration et de commercialisation des produits vitivinicoles, et à la prise en compte des intérêts des consommateurs.

Contact

Pour davantage d'informations, les journalistes sont invités à contacter le service de presse de l'OIV en écrivant à press@oiv.int ; à communication@oiv.int ; ou en téléphonant au +33 (0)1 44 94 80 92